

N° 42
Avril
2019



www.valcourt.ca

L'Informateur

Le journal
Municipal et
Communautaire
de Valcourt



Pour en savoir plus sur nos activités, suivez-nous sur les réseaux sociaux!

fcabq.org
1800-715-7515



Travail, Emploi
et Solidarité sociale
Québec

fca**q**
Fédération des
centres d'action bénévole
du Québec



Semaine de l'action bénévole
7 au 13 avril 2019

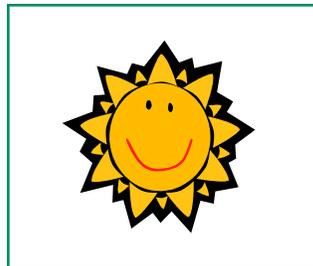
p. 6



Vie municipale

Hygiène du milieu
Installation compteurs d'eau

> p. 10



Vie communautaire

Ouverture des plateaux
sportifs

> p. 12



Vie culturelle

Ciné-Club Valcourt

> p. 17

L'Informateur

Magazine Municipal et Communautaire de Valcourt

Sommaire

Vie Municipale 2-11

Avis public 3

Hygiène du milieu | Trésorerie 4

Écocentres et collectes spéciales 5

L'agenda de Valcourt 6

Environnement 7

- Étêtage des arbres

Sécurité routière 8

- Signalisation - Traverses de piétons

Travaux publics 8

- Balayage des trottoirs et des rues

Chronique prévention incendie 9

Urbanisme 10

- Permis et certificat d'autorisation
- Licences pour chiens
- Porte-à-porte

Hygiène du milieu 10

- Installation de compteurs d'eau - Secteur résidentiel
- Foire aux questions

Vie communautaire 12-15

Services récréatifs et communautaires

- Ouverture piscine
- Location gymnases, salles, plateaux
- Inscriptions aux activités
- Camp de jour
- Activités socioculturelles

Babillard communautaire (*Maison de la famille, vente de livres usagés, vente de garage intérieure, Club Quad Val-St-François, Rencontre amicale, Cuisine collective*)

Mensuel d'information édité par la Ville de Valcourt

Directrice de publication : Manon Beauchemin

Infographie et régie publicitaire : Joey Savaria en remplacement de Lucie Jeanson

Maquette : évoé! 450.521.8291

Courriel : ville.valcourt@valcourt.ca

Si vous ne recevez pas *L'Informateur*, contactez le 450.532.1338

Vie culturelle 16-17

- Expositions
- Atelier créatif
- Activité jeunesse
- Conférences
- Vernissage
- Repair Café

Vie scolaire 18

- **École l'Odysée**
 - Sport interscolaire
- **Spectacle des variétés**

Sport & Loisirs 19

- Grand Prix Ski-Doo de Valcourt

Ciné-Club Valcourt 19

Vente de garage intérieure 20

Coordonnées et heures d'ouverture de vos services

Hôtel de ville: 1155, rue St-Joseph, Valcourt JOE 2L0

Lundi au jeudi: 8 h 30 à 12 h et 13 h 16 h 30

Vendredi: 8 h 30 à 13 h 00, après-midi sur rendez-vous seulement

Téléphone: 450.532.3313 - Télécopieur: 450.532.3424

Courriel: ville.valcourt@valcourt.ca

Aréna: 1111, boul. des Cyprès, Valcourt JOE 2L0

Lundi au jeudi: 8h30 à 11h30 et 13h à 16h30

Vendredi: 8 h 30 à 13 h 00, Après-midi sur rendez-vous seulement

Téléphone : 450.532.3743 - Télécopieur: 450.532.3424

Courriel: johanne.tetreault@valcourt.ca

Spectacle - École secondaire L'Odysée

26 et 27 avril - 19 h 30

**SPECTACLE DES
VARIÉTÉS
DE L'ODYSSÉE 2019**

Avis public

adressé à l'ensemble des personnes habiles à voter de la municipalité

AVIS PUBLIC EST DONNÉ

AUX PERSONNES HABLES À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITES SUR LA LISTE RÉFÉRENDAIRE DE L'ENSEMBLE DE LA MUNICIPALITÉ

1. Lors d'une séance du conseil tenue le 04 avril 2019, le conseil municipal de la Ville de Valcourt a adopté le règlement numéro 611 intitulé : **RÈGLEMENT DÉCRÉTANT DES TRAVAUX DE RÉNOVATION DE L'HÔTEL DE VILLE ET UN EMPRUNT AU MONTANT DE 450 000 \$**

2. Les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la municipalité peuvent demander que le règlement numéro 611 fasse l'objet d'un scrutin référendaire en inscrivant leurs nom, adresse et qualité et en apposant leur signature dans un registre ouvert à cette fin.

Les personnes habiles à voter voulant enregistrer leur nom doivent présenter une carte d'identité : carte d'assurance-maladie, permis de conduire, passeport, certificat de statut d'Indien ou carte d'identité des Forces canadiennes.

3. Le registre sera accessible de 9 h à 19 h, le mardi 23 avril 2019, au bureau de l'Hôtel de Ville de Valcourt, situé au 1155 rue St-Joseph, Valcourt, JOE 2L0.

4. Le nombre de demandes requis pour que le règlement numéro 611 fasse l'objet d'un scrutin référendaire est de (cent quatre-vingt-un) 181. Si ce nombre n'est pas atteint, le règlement numéro 611 sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

5. Le résultat de la procédure d'enregistrement sera annoncé à 19 h, le 23 avril 2019 à l'Hôtel de Ville de Valcourt, situé au 1155 rue St-Joseph, Valcourt, JOE 2L0.

6. Le règlement peut être consulté au bureau de la municipalité du lundi au jeudi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h 30 à 13 h.

Conditions pour être une personne habile à voter ayant le droit d'être inscrite sur la liste référendaire de l'ensemble de la municipalité :

7. Toute personne qui, le 04 avril 2019, n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et remplit les conditions suivantes :

- être une personne physique domiciliée dans la municipalité et être domiciliée depuis au moins 6 mois au Québec et;
 - être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.
8. Tout propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :
- être propriétaire d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé dans la municipalité depuis au moins 12 mois;
 - dans le cas d'une personne physique, être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.
9. Tout copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :
- être copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé dans la municipalité, depuis au moins 12 mois;
 - être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou occupants depuis au moins 12 mois, comme celui qui a le droit de signer le registre en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou lors de la signature du registre.
10. Personne morale
- avoir désigné par résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne qui, le 04 avril 2019 et au moment d'exercer ce droit, est majeure et de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi.

Manon Beauchemin

Manon Beauchemin, Greffière

Avis public

ENTRÉE EN VIGUEUR - RÈGLEMENT 609-1

QUE lors d'une séance ordinaire du Conseil municipal, tenue le 1er avril 2019, le Conseil municipal a adopté le « RÈGLEMENT 609-1 - AMENDANT LE RÈGLEMENT 609 CONCERNANT L'IMPOSITION DES TAXES ET COMPENSATION POUR L'ANNÉE 2019 »

QUE ce règlement est actuellement déposé au bureau de la greffière à l'Hôtel de Ville, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures de bureau et qu'il entrera en vigueur conformément à la loi.

Donné à Valcourt, ce 04 avril 2019.



Manon Beauchemin, Greffière

Avis public

ENTRÉE EN VIGUEUR - RÈGLEMENT 610

QUE lors d'une séance extraordinaire du Conseil municipal, tenue le 07 février 2019, le Conseil municipal a adopté le règlement 610 intitulé : « RÈGLEMENT D'EMPRUNT VISANT L'ACQUISITION D'ÉQUIPEMENTS DE VOIRIE AU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS POUR UN MONTANT DE 525 000 \$ »

QUE ce règlement a reçu les approbations suivantes :

- Par les personnes habiles à voter - 25 février 2019
- Par le Ministère des Affaires municipales et Occupation du territoire - 29 mars 2019

QUE ce règlement est actuellement déposé au bureau de la Greffière à l'Hôtel de Ville, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures de bureau, et qu'il entrera en vigueur conformément à la loi.

Donné à Valcourt, ce 02 avril 2019.



Manon Beauchemin, Greffière

Hygiène du milieu

Dépôt du Bilan annuel de la qualité de l'eau potable 2018

Conformément à l'exigence de l'article 53.3 du *Règlement sur la qualité de l'eau potable (L.R.Q., c. Q-2, r.40)*, le bilan annuel de la qualité de l'eau potable pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2018 est disponible pour consultation **au bureau de la municipalité du lundi au jeudi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h 30 à 13 h, ou sur le site internet Valcourt.ca**

Jean-Yves Bullier, Responsable de l'hygiène du milieu

450.532.1348

Trésorerie

2^e versement de taxes municipales

Veillez prendre note que le deuxième versement des taxes municipales 2019 sera dû le 25 avril.

Nous acceptons les paiements par chèque, carte de débit et argent comptant.

Il est à noter que pour tout paiement hors des heures d'ouverture, déposez votre paiement dans la CHUTE A PAIEMENT ou par internet. (AccèsD)

Dépôt des États financiers pour l'année 2018

Lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui se tiendra à 19h00, à l'Hôtel de Ville, le 6 mai prochain, les états financiers 2018 seront déposés.

Le Conseil municipal vous invite à participer aux réunions mensuelles !

Paul Roy, Trésorier

450.532.1351



Écocentres et collectes spéciales

ÉCOCENTRE OCCASIONNEL À VALCOURT

20 avril, 11 et 25 mai, 8 et 22 juin, 17 août, 7 et 28 septembre et 19 octobre 2019

Matières acceptées

Matières acceptées gratuitement

- Bois et branches
- Briques et béton
- Herbe et feuilles (possibilité de collectes spéciales)
- Matériel réutilisable
- Métal
- Plastique agricole (possibilité de collectes spéciales)
- Produits dangereux (RDD) (possibilité de collectes spéciales)

Matières acceptées moyennant un tarif

- Matelas et meubles rembourrés
- Bardeau d'asphalte trié
- Matériaux de construction non valorisables

ÉCOCENTRE RÉGIONAL - RÉOUVERTURE

L'Écocentre régional ouvrira ses portes le **24 avril** prochain. **Comme par les années passées: le bois, le métal, les résidus verts, l'huile, la peinture et autres matières valorisables pourront être apportées sur place.**

Horaire:

Dimanche, lundi, et mardi : FERMÉ

Mercredi, jeudi et vendredi : 9 h à 17 h

Samedi : 9 h à 15 h

Adresse: 666, chemin Keenan, Melbourne Canton

Pour information: 1.819.845.2544



COLLECTE DES RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX (R.D.D.)

Samedi, 4 mai de 9 h à 15 h
Stationnement de l'Aréna :
(1111, boulevard des Cyprès)

Sur place, des spécialistes s'occuperont de la gestion de vos résidus domestiques dangereux. Seulement les quantités domestiques sont acceptées.

Aussi collectés:

- les vêtements
- les ordinateurs
- les écrans et téléviseurs
- les téléphones
- les imprimantes
- les systèmes audio vidéo
- les lunettes
- les disques compacts et disques vinyles.

Info: MRC du Val-Saint-François,
810, rue Montée du Parc, Richmond.

Tél:1.819.826.6505 ou www.val-saint-francois.qc.ca

COLLECTES DES OBJETS HÉTÉROCLITES (GROS REBUTS)

À mettre à votre agenda, les dates pour les collectes des objets hétéroclites en 2018:

28 juin - 18 octobre

En bordure de rue

ATTENTION !

Certaines matières ne sont pas autorisées tel que :

- les résidus domestiques dangereux (RDD)
- les pneus, les vêtements et textiles
- les cartons, les déchets
- les bardeaux d'asphalte non triés
- les matériaux informatiques et électroniques

S.V.P. ne pas mettre les objets hétéroclites en bordure de rue lors des collectes régulières.

Jean-Yves Bullier, Responsable de l'hygiène du milieu
450.532.1348

Pour afficher une publicité dans
L'Informateur, contactez -nous par courriel à
ville.valcourt@valcourt.ca
ou par téléphone : 450.532.3313

L'agenda de Valcourt

16 et 30 avril	Rencontre amicale - Centre d'Action bénévole
17 avril	Conférence - Centre culturel
Jusqu'au 19 avril	Candidature - CCU
20 avril et 11 mai	Écocentre occasionnel à Valcourt
23 avril	Tenue du registre - Règlement numéro 611
24 avril	Réouverture de l'écocentre régional
24 avril	Inscriptions - Hockey mineur, patinage artistique, karaté, je me garde seul et sécurité en gardiennage
25 avril	V2030 - Ciné-club Valcourt
25 avril	2e versement des taxes municipales
26 et 27 avril	Spectacle des Variétés - École l'Odysée
27 avril	Club Quad Val-St-François - Soirée de clôture
1 mai	Inscriptions - Piscine, Camp de jour et service de garde
4 mai	Collecte Résidus domestiques dangereux (R.D.D.)
5 mai	Vernissage - Centre culturel
6 mai	Séance ordinaire du conseil municipal Dépôt des états financiers - Année 2018
11 mai	Conférence - Musée et Repair Café
18 mai	Vente de garage intérieure - Centre communautaire
23 au 25 mai	Vente de livres usagés - Centre communautaire
26 mai	Jubilé d'Amour
26 mai	Course BRP

JUBILÉ D'AMOUR

À Valcourt sera célébré lors de la messe de 9 h 30 le 26 mai 2019. Nous soulignerons les anniversaires de mariage de 5 ans à 65 ans.

Pour ceux qui veulent se joindre à nous, pour informations:

Paulette: 450.532.4349

Denise: 450.532.3100

S.v.p. une réponse serait appréciée avant le 2 mai 2019.

Semaine de l'action bénévole

7 au 13 avril 2019

Dans le cadre de la semaine de l'action bénévole, la Ville de Valcourt tient à remercier tous ses organismes qui œuvrent sur le territoire, et tient à exprimer toute sa gratitude aux nombreux bénévoles pour leur dévouement et leur implication exceptionnel.

Milles fois merci!

Le conseil Municipal





www.studiovicky.qc.ca

Vicky Bombardier
PHOTOGRAPHE




Nouveau numéro:
cell:819-574-1727

Sur rendez-vous
973 St-Joseph, Valcourt

Environnement

L'ÉTÊTAGE DES ARBRES

Qu'est-ce que l'étêtage ?

L'étêtage d'un arbre « consiste à couper les branches jusqu'à hauteur de tiges ou de branches latérales qui ne sont pas assez développées pour assumer le rôle de ramification terminale.

Pourquoi vouloir faire de l'étêtage ?

L'objectif du recours à ce moyen est de réduire le déploiement d'un arbre, souvent parce que les propriétaires estiment que l'arbre présente un danger pour la sécurité.

Les conséquences de l'étêtage

Risque de bris

À long terme, l'étêtage produit l'effet inverse de l'objectif poursuivi, c'est-à-dire qu'il devient plus dangereux pour la sécurité. En effet, les nouvelles pousses de branches après l'étêtage ne sont pas bien ancrées dans la couche de bois, mais plutôt dans les couches extérieures des branches secondaires.

Cause un stress aux arbres

De plus, l'étêtage crée un stress aux arbres puisqu'en réduisant le feuillage, l'arbre se retrouve « affamé » du fait que l'arbre se nourrit par les feuilles. Par la suite, l'arbre déclenche ses mécanismes de survie qui auront pour effet que l'arbre produira de nombreuses tiges sous chaque coupe pour retrouver des feuilles le plus rapidement possible.

Carie

Finalement, l'étêtage produit la carie par les chicots laissés qui pourrissent et permettent aux organismes porteurs de carie de se propager à l'intérieur de l'arbre.

Insolation

Lorsque l'arbre n'est plus protégé par ses feuilles, les tissus sous l'écorce peuvent subir une insolation et engendrer des chancre, des fissures dans l'écorce et la mort de certaines branches considérant que l'écorce est exposée à la lumière et la chaleur du soleil.

Diminution de la valeur esthétique

L'étêtage diminue la forme naturelle des arbres et l'arbre semble mutilé. Un arbre étêté ne reprend jamais pleinement sa forme naturelle.

Coûts importants

Les coûts liés à l'entretien de cette pratique sont très élevés ce qui engendre en soi des coûts d'émondage élevé, mais également des frais cachés. Le premier est la diminution de la valeur de la propriété puisque des arbres sains et bien entretenus peuvent augmenter de 10% à 20% la valeur d'une propriété. Le deuxième est le risque de responsabilité civile engendré par un bris susceptible de se produire. Tout dommage causé par un arbre étêté peut entraîner une poursuite pour négligence.

Quoi faire avec un arbre étêté ?

Procéder à une pratique appelée écimage, qui permet de redonner la forme naturelle de l'arbre ou encore abattre l'arbre. Sachez qu'un permis n'est pas nécessaire pour l'abattage d'un seul arbre, s'il n'est pas situé dans la bande de protection riveraine. Cependant, vous devez obligatoirement le remplacer. Sachez, qu'en tout temps, vous devez avoir minimalement un arbre en cours avant et minimalement trois (3) arbres sur votre propriété. En tout temps, adressez-vous à l'inspecteur municipal afin de valider la conformité de vos travaux.

Pour rejoindre l'inspecteur à l'Hôtel de Ville :

Lundi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h00

Jeudi de 13h00 à 16h00

Joey Savaria

Inspecteur municipal et adjoint aux travaux publics

450.532.1339

Sécurité routière

TRAVERSE DE PIÉTONS: RESPECTEZ LA SIGNALISATION!

Les causes possibles d'accidents impliquant des piétons et des véhicules sont bien connues. La **négligence**, l'**inattention** et la **distraction** du conducteur ou du piéton constituent les principales causes d'accidents.



Lorsque vous circulez à pied:

- rendez-vous à l'intersection la plus proche pour traverser;
- traversez dans les traverses piétonnières «PRIORITÉ AUX PIÉTONS»;
- marchez sur le trottoir ou, s'il n'y en a pas, marchez au bord de la chaussée, face à la circulation;
- évitez de traverser entre deux véhicules stationnés;
- portez des vêtements aux couleurs claires ou avec des bandes réfléchissantes pour être bien visible.

Lorsque vous conduisez:

- immobilisez votre véhicule avant la ligne d'arrêt;
- Dès qu'un piéton pose le pied dans une traverse piétonne, il a la priorité de passage;
- respectez la signalisation destinée aux piétons;
- respectez la signalisation «PRIORITÉ AUX PIÉTONS»;
- avant de tourner à droite à un feu rouge, cédez le passage aux piétons;
- allumez les phares de votre véhicule en tout temps pour bien voir et être vu des piétons.

Travaux publics

BALAYAGE DES TROTTOIRS ET DES RUES

Dans l'éventualité où la température le permettrait, le service des travaux publics procédera au balayage des trottoirs et des rues à la fin de la période de dégel (norme du ministère des Transports du Québec), habituellement au cours du mois de mai.

Pourquoi attendre la fin de la période de gel

En temps de dégel, les infrastructures routières ont une portance moins élevée que le reste de l'année. Les balais de rue, lorsqu'ils circulent sur le réseau routier, remplissent un réservoir d'abrasifs qui ont été utilisés durant la saison hivernale. La charge du matériel accumulé peut endommager les bordures de rue, où les véhicules se stationnent généralement. Un passage trop hâtif des balais de rue peut entraîner des problèmes structuraux tels que la présence de trous dans la chaussée, d'ornières, d'affaissements ou de soulèvements localisés (ventre de bœuf). Tous ces bris représentent des coûts additionnels de réparation pour les contribuables. Reporter le balayage des rues à la fin de la période de dégel permettra de réduire les risques de bris de la chaussée.

Ainsi, à la fin de la période de dégel (vers la mi-mai), la chaussée retrouve sa capacité portante, ce qui permet de réaliser le balayage des rues à moindre coût. Aussi, cette période de temps additionnelle permet à tous les citoyens de procéder au nettoyage de leur terrain, permettant aux abrasifs de s'accumuler en bordure des rues.

Afin d'éviter de passer à plusieurs reprises dans les rues

Nous demandons votre collaboration afin de :

- Balayer votre terrain dans les premiers jours du mois de mai;
- D'éviter d'entasser le sable en monticule, car nos équipements de balayage ne peuvent les ramasser;
- NE PAS disposer du sable dans la rue une fois le balai mécanique passé. Veuillez porter une attention particulière afin les résidus ne se retrouvent pas dans les réseaux pluviaux, dans un souci d'éviter des coûts supplémentaires pour l'ensemble des contribuables.

ABRI TEMPORAIRE

Les abris temporaires sont permis du 15 octobre au 15 mai.

Marc Tétrault, contremaître
450.532.1352



Régie intermunicipale de
Protection contre l'incendie de Valcourt
541 Avenue du Parc, Valcourt, Qc
(450) 532-1903
prevention@cooptel.qc.ca



Par Claude Lemire Tpi.

Risques présents en milieu agricole

Contrairement à votre résidence où la cause la plus fréquente d'incendie est liée à l'erreur humaine, c'est de défaillances électriques qu'il est le plus souvent question dans le monde agricole. Effectivement, des installations électriques trop vieilles, non conformes, mal entretenues ou surchargées et mal protégées peuvent causer un incendie. De plus, la présence de poussières combustibles, d'humidité ou de rongeurs, augmentent le risque d'incendie. Trois règles d'or sont à respecter.

1. Chacun son métier! Ne vous improvisez pas électricien. Faites toujours appel à un maître électricien pour vos travaux électriques. C'est la garantie d'un travail sécuritaire et conforme aux normes.
2. Soyez toujours vigilant! Faites inspecter régulièrement vos installations électriques et faites remplacer rapidement tout élément défectueux ou détérioré.
3. Ce qui est temporaire n'est pas permanent! N'utilisez jamais en permanence des appareils ou des accessoires électriques conçus pour un usage temporaire.

Réagir à la présence d'un véhicule d'urgence !

La dernière fois que nous avons abordé ce sujet avec vous, un article venait d'être ajouté au Code de la sécurité routière. Il y a donc déjà plus de 5 ans que le « Corridor de sécurité » a été instauré au Québec. Nous profiterons donc de ces quelques lignes pour vous rappeler vos obligations.

Premièrement, il faut comprendre que le corridor de sécurité permet d'assurer la sécurité des premiers répondants (policiers, pompiers, ambulanciers, contrôleurs routiers, opérateurs de dépanneuse, employés de la voirie et agents de protection de la faune) lorsqu'ils travaillent au bord de la route, et de toute autre personne qui se trouve au même endroit. Il est obligatoire de créer ce corridor de sécurité, dès que le véhicule d'une de ces personnes est immobilisé et qu'est actionnés, sa flèche jaune lumineuse, ses gyrophares ou ses feux clignotants.

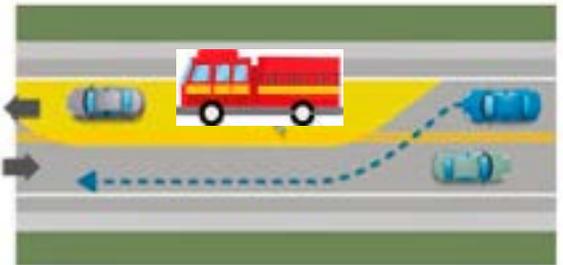
Intervention sur l'accotement

- 1 Ralentez.
- 2 Éloignez-vous du véhicule, tout en demeurant dans la même voie de circulation.



Intervention sur la voie de circulation

- 1 Ralentez.
- 2 Au besoin, immobilisez-vous pour céder la priorité aux véhicules circulant en sens inverse.
- 3 Changez de voie après vous être assuré de pouvoir le faire en toute sécurité.



Nous vous remercions de prendre le temps de lire nos chroniques.

Votre service de prévention incendie est là pour répondre à vos interrogations.

N'hésitez pas à communiquer avec nous en composant le 450.532.1903 pour toute question.

Urbanisme

PERMIS DE CONSTRUCTION ET CERTIFICAT D'AUTORISATION POUR RÉNOVATION

N'oubliez pas de **planifier un délai de 30 jours** avant l'obtention de votre permis ou certificat d'autorisation pour vos travaux, en déposant un formulaire de demande à l'Hôtel de Ville ou par courriel à inspecteur@valcourt.ca. De plus, lorsque les travaux sont terminés ou s'ils demeurent inachevés, il est de votre responsabilité d'aviser le service d'urbanisme afin de communiquer l'information. **Vous devez avoir un permis valide en tout temps.** Les formulaires sont disponibles en ligne à l'adresse suivante www.valcourt.ca.

LICENCES POUR CHIENS

La Ville de Valcourt tient à vous rappeler que **tous les chiens résidents** sur le territoire de la ville doivent détenir une licence, disponible à l'Hôtel de Ville.

En tout temps, dans les parcs et les rues de la Ville, votre chien doit être tenu en laisse. De plus, les chiens **ne sont pas** admis dans les événements publics.

Nous vous demandons votre collaboration lorsque vous vous déplacez avec votre animal de compagnie, à l'extérieur de votre propriété, de bien vouloir immédiatement nettoyer, par tous les moyens appropriés, toute place publique, parc ou toute propriété privée salie par les dépôts de matière fécale laissés par votre animal et d'en disposer d'une manière hygiénique.

DATES POUR LES VENTES DE GARAGE

Toute «VENTE DE GARAGE» est permise, sans obtenir un permis de la municipalité, du vendredi au dimanche inclusivement, ainsi que tous les jours fériés, et ce, entre les dates suivantes de chaque année :

Du 15 mai au 03 juillet

Du 01 septembre au 30 septembre

Pour rejoindre l'inspecteur à l'Hôtel de Ville :

Lundi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h00

Jedi de 13h00 à 16h00

Joey Savaria, Inspecteur municipal et adjoint aux travaux publics

450.532.1339

Hygiène du milieu

INSTALLATION DE COMPTEURS D'EAU Secteur résidentiel

Conformément à la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable adoptée par le gouvernement du Québec, les municipalités doivent diminuer de 20 % leur consommation d'eau potable. Cette économie d'eau potable assurera la pérennité de cette ressource inestimable pour les générations à venir.

Afin de favoriser une consommation responsable de l'eau potable et d'assurer la préservation de cette précieuse ressource, la Ville de Valcourt procèdera prochainement à l'installation de compteurs d'eau dans les immeubles à caractère résidentiel, commercial et industriel. Ce projet, qui s'inscrit dans la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable adoptée par le gouvernement de Québec, vise à réduire d'au moins 20 % la consommation moyenne de l'eau potable. La contribution des propriétaires d'immeubles résidentiels est essentielle au succès de cette démarche qui, en plus d'assurer la préservation de la ressource en eau potable, permettra de faire le bilan de la consommation d'eau et, ainsi, de mieux la gérer.



Pour s'assurer de répondre à cette exigence, La Ville de Valcourt est tenue d'installer, pour le 1er septembre 2019, des compteurs d'eau dans 60 résidences privées sur son territoire. Celles-ci ont été choisies de façon aléatoire par le Ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation (MAMH).

Les citoyens choisis seront contactés prochainement. Les données recueillies dans le cadre de cet échantillonnage ne seront pas utilisées à des fins de taxation ou de tarification de l'eau potable. Le compteur d'eau et ses composantes ainsi que les frais d'installation seront sans frais pour les propriétaires sélectionnés.

Foire aux questions (FAQ)

Immeubles résidentiels



- 1. Qu'est-ce qu'un compteur d'eau?** : Le compteur d'eau est un appareil qui permet de mesurer en continu la consommation en eau. Il est raccordé à l'entrée de service d'un bâtiment. L'appareil mesure le volume d'eau en mètres cubes.
- 2. À quoi serviront les compteurs d'eau?** : À connaître précisément la consommation d'eau de chaque immeuble, à mieux localiser les fuites, à réduire les pertes coûteuses et enfin, à outiller les propriétaires et leur permettre de prendre des mesures pour éviter le gaspillage.
- 3. Comment avez-vous sélectionné les résidences où seront installés les nouveaux compteurs d'eau?** L'échantillonnage a été fait de façon totalement aléatoire par le Ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation (MAMH) et réparti dans tous les quartiers de la Ville.
- 4. Où seront installés les compteurs d'eau?** : Dans la majorité des cas, les compteurs d'eau doivent être raccordés après la vanne d'arrêt intérieure de l'entrée d'eau potable. Ils seront installés par un plombier désigné par la Ville et membre de la Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec (CMMTQ)
- 5. Quel est le délai à prévoir pour les travaux?** : L'installation des compteurs prendra quelques heures et il faudra peut-être couper l'eau pendant une courte période de temps.
- 6. Est-ce que je recevrai une facture pour l'achat et l'installation des compteurs d'eau?** : Non, les données provenant de cet échantillonnage permettront de recueillir des statistiques sur la consommation d'eau des citoyens et d'établir un portrait plus juste de la situation.
- 7. Est-ce que le nouveau compteur aura une influence sur ma taxe d'eau?** Non, les données recueillies dans le cadre de cet échantillonnage demeureront confidentielles et ne seront pas utilisées à des fins de taxation ou de tarification de l'eau potable.



- 8. Qui est responsable du compteur d'eau une fois installé?** Dans le but de s'assurer de la conformité du compteur, la Ville de Valcourt fournit et fait l'entretien du compteur, celui-ci est à considérer comme une infrastructure municipale en lien avec le service d'aqueduc. Le propriétaire de la résidence est responsable de veiller à son bon fonctionnement et à sa protection (bris, destruction, détérioration ou gel), de même qu'à son accessibilité en tout temps. En cas de bris, le compteur d'eau sera remplacé sans frais par la municipalité.
- 9. Lecture du compteur d'eau** : Une lecture manuelle des compteurs est réalisée au moins une fois par an par la Ville de Valcourt ou son mandataire. En cas d'absence, une carte de relève du compteur sera laissée dans la boîte aux lettres, elle sera renseignée et retournée à l'Hôtel de Ville par les occupants de la propriété.



Numéro contact et personne-ressource en cas de questions :

Jean-Yves Bullier
Responsable Service Hygiène du Milieu
Ville de Valcourt
Tél : 450.532.1348
Courriel : jean-yves.bullier@valcourt.ca

Vie communautaire

Services récréatifs et communautaires

FERMETURE DE L'ARÉNA

La saison des activités est terminée, l'aréna est fermé depuis le 31 mars dernier et l'ouverture est prévue pour la fin août.

OUVERTURE DE LA PISCINE

L'ouverture de la piscine est prévue pour le 25 juin. Le défibrillateur sera installé à la piscine pour les 8 semaines et les moniteurs sont formés pour l'utilisation du défibrillateur.

LOCATION DE GYMNASES

Les Services récréatifs et communautaires gèrent pour vous l'équipement en dehors des heures de classe. Vous pouvez pratiquer librement le volleyball, le badminton, le pickleball, le hockey cosm. Le port d'espadrilles à semelles blanches est obligatoire.
Coût : 35 \$ / h + taxes

LOCATION DE SALLES

Vous cherchez un endroit pour vos rencontres sociales ou pour toutes autres occasions de rassemblement, nous vous suggérons :

Ciboulot - Centre communautaire - La Libellule

Visitez le site internet de la Ville de Valcourt pour connaître les capacités ainsi que les coûts des salles:

www.valcourt.ca/citoyens/services-municipaux

puis dans l'onglet «LOCATION DE SALLES»

LOCATION DE PLATEAUX

Dès que la température le permettra, la Ville de Valcourt offrira aux amateurs de balle, de soccer, de tennis et de volleyball la possibilité de pratiquer avec vos amis votre sport préféré.



BALLE

Boul. des Cyprès
Près de l'Aréna



SOCCER

Rue Champêtre
Près du terrain de tennis



TENNIS

Rue Champêtre
Près du Ciboulot

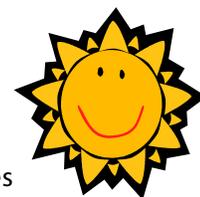


VOLLEYBALL DE PLAGE

Rue Champêtre
Derrière la piscine

INSCRIPTION ACTIVITÉS ÉTÉ 2019

INSCRIPTION EN LIGNE EN TOUT TEMPS!



Les Services récréatifs et communautaires de Valcourt resteront ouverts en soirée de 16h30 à 19h les dates suivantes:

- Mercredi le 24 avril sur place: Hockey mineur, patinage artistique, Je me garde seul, Sécurité en gardiennage et karaté;
- Mercredi le 1er mai sur place: Piscine, Camp de jour et service de garde

Inscriptions en ligne: www.valcourt.ca

Inscription en personne à l'aréna: 1111, boul. des Cyprès

Aucune inscription par téléphone ni par les responsables

Une preuve de résidence vous sera demandée lors de votre inscription soit: notamment permis de conduire et certificat de naissance pour les enfants.

NOTE: Pour profiter des rabais qui s'appliquent à certaines activités pour vos enfants, vous devez les inscrire tous dans la même transaction, sinon le rabais ne s'appliquera pas.

Pour information et réservation :

Gymnases, salles et plateaux, contactez Johanne Tétreault au

450.532.3743

Ô BISTRO du golf

Duvert à l'année

- Resto • Bistro • Bar •
- Menu à la carte / Table d'hôte •
- Location de salle •
Capacité jusqu'à 100 pers.
- Relais de motoneige •

Sonia Chénard, prop.
Cell. 450 532 0880
soniachénard@hotmail.com
1000, rue Champêtre, Valcourt QC J0E 2L0

CAMP DE JOUR

AVIS DE RECHERCHE

Les jeunes du Camp de jour sont à la recherche de jeux de société ainsi que des casse-têtes en bon état pour leurs activités à l'intérieur lors des journées pluvieuses. Si vous voulez vous en départir, apportez-les au bureau des Services récréatifs et communautaires (Aréna).



Les jeunes du Camp de jour vous remercient!

ACTIVITÉS SOCIOCULTURELLES

RECHERCHE DE PROFESSEURS

Vous avez une passion et voulez la partager avec d'autres personnes. Nous sommes à la recherche de formateurs passionnés.

La Ville de Valcourt met à votre disposition un local pour la tenue de votre cours.

Faites-nous par de vos suggestions d'activités à laquelle vous aimeriez participer.



Contactez Johanne Tétreault au 450.532.3743

Activités de la Maison de la famille pour le mois d'avril



Activités parent-enfant 0 à 5 ans :

Atelier Brin d'éveil (0 à 6 mois)

Jeudi 11 avril au 13 juin
13 h 30 à 15 h 30

Pour les parents :

Atelier Coup de Pouce

Jeudi 4 avril au 13 juin (aux 2 semaines)
9h 30 à 11 h 30

Portage de base

Vendredi 26 avril de 13 h 00 à 15 h 00

RCR Bébé/enfants

Mercredi 1er mai de 18 h 30 à 20 h 30

J'ai la tête pleine et les bras fatigués

Lundi 6 mai de 18 h 30 à 20 h 30

Donnez-moi des limites

Atelier 1: lundi 13 mai de 18 h 30 à 21 h 00

Atelier 2: lundi 27 mai de 18 h 30 à 20 h 30



Information et inscription:

lesarbrisseaux@gmail.com

Téléphone : 1.819.628.0077

sans frais: 1.877.929.0077

www.mfarbrisseaux.com

INSCRIPTION AVANT LE 24 AVRIL! VIE ACTIVE +

- Professeur :** Brian Carbonneau
Quand : Lundi : 29 avril au 17 juin (*pas de cours le 20 mai*);
Jeudi : 2 mai au 20 juin (*pas de cours le 23 mai*)
Endroit : Salle J.-A. Bombardier, Centre communautaire
Heure : Lundi à 10 h 45; Jeudi à 10 h 00
Coût : 75,00 \$ (lundi); 75,00 \$ (jeudi)
Quantité : Minimum 6 participants et maximum 20 participants

Description : Séance d'entraînement en circuit d'une heure adaptée pour les personnes de 55 ans et plus qui aiment sortir de leur zone de confort. L'entraînement supervisé par un kinésologue et donné dans une ambiance agréable et détendue permettra d'améliorer rapidement sa condition physique en repoussant graduellement ses limites tout en respectant la capacité de chacun. Un peu plus intense qu'un cours de Vie Active standard, ce cours est un heureux mix d'entraînement cardiovasculaire, d'entraînement musculaire et d'entraînement en flexibilité.

Vous en ressortirez satisfait par le travail accompli, les fous rires et les nouvelles rencontres. Il est idéal d'apporter vos tapis d'exercice lors des séances pour les étirements. Bienvenu à tous !



RADIO-CANADA SUR DEMANDE!

Accédez dès maintenant aux chaînes de Radio-Canada
à partir de notre menu Sur Demande. C'est INCROYABLE!



*Vous devez être abonné à la chaîne pour y avoir accès en VSD



Cooptel Explorer
l'inattendu
1 888 532-COOP (2667) cooptel.ca

Au profit de



**Fondation
CHU
Sainte-
Justine**

VENTE DE LIVRES USAGES

Fondation CHU Sainte-Justine

Dépôt de livres

Lieu : Aréna

Adresse : 1111, boul. des Cyprès,
Valcourt

Date : du 1 au 23 mai 2019

(lundi au jeudi de 8 h 30 à 11 h 30 et de
13 h à 16 h 30 et vendredi de 8 h 30 à
13 h 00)

Vente de livres

Lieu : Centre communautaire

Adresse : 820, rue Saint-Joseph,
Valcourt

Horaire :

Jeu. 23 mai: 12 h à 20 h

Vend. 24 mai: 9 h à 18 h

Samedi 25 mai: 9 h à 12 h

Événement organisé
par les Filles d'Isabelle

Responsable: Gisèle Lebel
450.532.4583

MÉGA VENTE DE GARAGE INTÉRIEURE À VALCOURT

Maison des jeunes l'Initiative

Le printemps approche! Le fameux ménage du printemps aussi! Votre maison déborde? Alors venez vendre votre surplus à la méga vente de garage intérieure de la maison des jeunes! Samedi le 18 mai de 9h à 16h au Centre Communautaire de Valcourt. Réservez votre table pour 10\$ en contactant la Maison des jeunes au 450-532-2281. Réservez tôt, les places sont limitées!

SOUPER DE FIN DE SAISON HIVERNALE 2018-2019 AVEC SOIRÉE DANSANTE.



Où : À l'aréna le Stardien au 1000
Rue Alfred-Lessard, Saint-Denis-de-
Brompton

Quand : Samedi le 27 avril prochain à
compter de 18 h

Quoi : Souper méchoui porc et bœuf,
billet à 25\$ incluant une consommation
(vin, bière, boisson gazeuse)

Tous sont invités, membres d'un
club quad ou non, venez passer une
agréable soirée avec nous!

Il y aura également des tirages de prix
de présence durant la soirée. Soyez-y!

À ne pas manquer le diaporama de
toutes les photos reçues durant l'année.
Il est encore possible de participer
généreusement, envoyer nous vos plus
belles photos présent dans nos sentiers.

TIRAGE D'UN CÔTE À CÔTE



Vous voyez ce véhicule? Avec la
collaboration de Performance NC
courez la chance de gagner un Maverick
Trail 800 2019 d'une valeur de 14 149\$.
Il pourrait être le vôtre en participant
au tirage qui aura lieu le 23 novembre
2019. C'est simple, procurez-vous un ou
plusieurs des 2500 billets disponibles
au coût de 20\$ chacun. Tous les
membres du conseil d'administration
du club peuvent vendre des billets, soit
en personne ou via la page Facebook
du Club Quad de la MRC du Val St-
François.

Au plaisir de se rencontrer

Janie Roarke
Club quad Val-St-François

**CENTRE
D'Action BÉNÉVOLE
VALCOURT ET RÉGION**

Maison CoopTel

RENCONTRE AMICALE

Rencontre: 13 h 30 à 15 h 30

Inscription obligatoire

Coût 2 \$ Tel.: 450.532.2255

950, rue Saint-Joseph

www.cabver.org

16 avril:

Qui ? Quoi ? Comment ?

En quoi Valcourt 2030 change le visage
du Grand Valcourt.

Kevin Bombadier, Valcourt 2030

30 avril:

Comment développer des facteurs
protecteurs pour avoir une meilleure
santé mentale? Est-ce que la gratitude
peut être un facteur aidant ?

Rébecca Shankland, psychologue



La Fricassée

CUISINE COLLECTIVE DU CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE VALCOURT ET RÉGION

Vous aimez cuisiner ? Ça vous plairait
d'apprendre et de partager vos
compétences tout en vous amusant ?

Vous pouvez former un groupe
avec vos amis sinon nous vous
regrouperons à d'autres participants.

Petits groupes de 3 ou 4 personnes
qui cuisinent une fois par mois.
Les participants choisissent les
recettes, dressent la liste d'épicerie
et font les achats. Ensemble ils
cuisinent, partagent les portions
et rapportent le tout à la maison.

Pour informations : Louise Girard au
450.532.2255

Bibliothèque - Centre culturel - Musée

Activités

Réservation: 450.532.2250



Dernière chance de découvrir l'exposition « Empreintes d'humanité »

Avec les photos de quel photographe connu l'artiste Sophie Roy a-t-elle travaillé pour créer ses œuvres présentées au Centre culturel Yvonne L. Bombardier? Vous avez jusqu'au 14 avril pour découvrir son travail et celui de l'artiste Josette Villeneuve! Entrée gratuite!

Atelier créatif pour adultes

Samedi 13 avril à 13 h

Participez au dernier atelier créatif de la saison avec l'artiste-sculpteuse Nathalie Sanche qui a pour objectif de stimuler votre créativité, votre énergie et votre imagination par des combinaisons de techniques comme le collage, la sculpture, le gribouillis et l'écriture spontanée.

Réservation requise | Activité gratuite

Activité jeunesse

L'heure du conte en pyjama

Vendredi 12 avril et 10 mai, 18 h 30

L'heure du conte en pyjama pour les enfants de 3 à 7 ans avec le livre *Mais c'est moi ton bébé* de Debi Gliori et Alison Brown le vendredi 12 avril à 18 h 30 de même qu'à la même heure le vendredi 10 mai avec le livre *Martin fait des bêtises* de David Melling.

Réservation requise | Activité gratuite

Conférence *Créer le meilleur de soi*

Mercredi 17 avril à 19 h

Malgré tous vos efforts, il vous arrive parfois d'avoir une vague impression qu'il vous manque quelque chose

à l'intérieur? Apprenez comment la créativité est bénéfique pour soulager le stress, calmer l'anxiété et agir positivement sur la dépression. Découvrez comment la créativité peut se déployer dans votre vie! Explorez des exemples concrets de pratiques personnelles à adopter, des bienfaits de la créativité au quotidien dans toutes les sphères de votre vie et des premiers pas à faire pour les intégrer au quotidien en compagnie de Manon Lavoie, auteure et coach certifiée en créativité et en psychologie positive.

Réservation requise

Membres : 5 \$ | Grand public : 10 \$

Jeunes curieux pour les jeunes de 8 à 12 ans : À vos éprouvettes! Prêts? Expérimentez!

Vendredi 26 avril à 18 h 30

Enfilez votre sarrau et participez à des expériences scientifiques qui demandent manipulation et observation! Vous ressortirez de cette activité la tête pleine de nouvelles connaissances époustouflantes!

Réservation requise | Activité gratuite



Vernissage de l'exposition « Voyages immobiles » des artistes Diane Ferland et Francine Potvin au Centre culturel Yvonne L. Bombardier

Dimanche 5 mai à 14 h

Venez rencontrer les artistes Diane Ferland et Francine Potvin lors du vernissage de leur exposition *Voyages immobiles* présentée jusqu'au 18 août.

L'artiste verrière estrienne Diane Ferland propose une véritable incursion au cœur de ses créations de verre colorées quelquefois texturées de dentelles, de plumes ou de plantes. Elle nous invite à réfléchir sur la notion de point de vue. Celui avec lequel on aborde une situation, décode un message ou interprète une œuvre. Œuvres aériennes, œuvres illuminées, œuvres à demi dévoilées, Ferland a façonné un parcours sur mesure, diversifié à souhait, qui saura vous étonner.

L'artiste multidisciplinaire Francine Potvin présente plusieurs nouvelles créations inspirées de la nature et de la flore sauvage. Céramiques atypiques, linogravures en noir et blanc de petits mammifères terrestres, collagraphies inspirées de graines de plantes et cyanotypes se donnent la réplique dans un corpus poétique et éclaté. L'artiste présente des séries de dessins à la tache d'encre qui deviennent un terreau fertile, laissant une grande place à l'interprétation de l'observateur.

Entrée gratuite!



Dernière chance de visiter l'exposition temporaire avant son départ pour la Colombie-Britannique

L'exposition temporaire *NATURE inspirante, TECHNO inspirée* tire déjà à sa fin. Vous avez jusqu'au 12 mai pour explorer comment la nature inspire certaines technologies innovantes utilisées en transport. Découvrez près d'une trentaine de spécimens naturels et d'objets technologiques ayant des principes communs et manipulez des interactifs mettant en valeur ces concepts. Saviez-vous que l'hydrojet de motomarine est inspiré de la propulsion des calmars? Que la voiture intelligente utilise un système de détection similaire à celui des criquets? Qu'il existe un verre ultra résistant qui s'inspire des coquillages? Une douzaine d'exemples illustrent ces principes de biomimétisme. Vous n'aurez plus qu'à vous en inspirer pour améliorer les technologies du futur.

NATURE inspirante, TECHNO inspirée finaliste pour un nouveau prix!

Notre exposition temporaire *NATURE inspirante, TECHNO inspirée* est de nouveau finaliste pour un prix! Cette fois-ci, l'exposition est nominée pour un Prix Cascade 2019 dans la catégorie Meilleure exposition ou meilleur spectacle - grande institution décerné par l'Association canadienne des centres de sciences. Les prix seront remis le vendredi 10 mai 2019 lors du gala annuel des prix CASCADE, qui aura lieu au Halifax Marriott Harbourfront Hotel à Halifax, en Nouvelle-Écosse.

Conférence *La science dans votre assiette*

Samedi 11 mai à 13 h 30

Avec la chimiste derrière le blogue La Foodie Scientifique Anne-Marie Desbiens, plongez dans un repas typique pour y découvrir la fascinante science qui se cache derrière les aliments de tous les jours! Dans cette conférence, découvrez pourquoi : l'avocat brunit, le jambon a des nitrites, il y a du gluten dans le blé, la tomate peut mûrir sur le comptoir, notre bouche est bizarre après avoir mangé de l'ananas, il y a des trous dans le fromage suisse, les piments forts piquent et le café est si excitant.

Réservation requise | Prix : 5 \$*

* *Un rabais de 15 % sera applicable à l'achat d'un billet du Musée sur présentation d'une preuve d'achat d'un billet pour la conférence.*

Nouvelle édition d'un Repair Café à Valcourt

Devant le succès du Repair Café tenu au Musée en novembre dernier, une nouvelle édition aura lieu le samedi 11 mai de midi à 16 h 30. Sur place, plusieurs spécialistes seront présents afin de vous apprendre à réparer les objets les plus variés!

Nous sommes donc à la recherche d'as de la réparation pour aider et montrer aux participants à réparer différents types d'objets, de votre vieille paire de bas préférée à votre grille-pain! Nous recherchons plus particulièrement des réparateurs de petits électroménagers, des réparateurs d'appareils électroniques et une couturière. Contactez Isabelle Arseneault à i.arseneault@fjab.qc.ca ou 450 532.2258 # 49 pour vous joindre à l'événement!

COMITÉ VOYAGE Spectacle à Québec LA TOURNÉE DES IDOLES

Quand : Samedi, le 25 mai

Heure : Avant-midi (à confirmer)

Lieu : Centre Vidéotron de Québec

Spectacle : La Tournée des idoles

Coût : 209,00 \$ (prix de groupe)

Section : mauve (104-105-106-108-109)

Inclut : Transport en autocar de luxe, 1 repas, guide accompagnateur, activités et taxes et frais de service

Une foule d'artistes sur scène afin de permettre aux nostalgiques de renouer avec les plus beaux airs pop d'antan.

Avec Gérard Lenorman, Sheila, Claude Valade, Michel Stax, Patsy Gallant, Michèle Richard, Plastic Bertrand, Claude Barzotti, Enrico Macias et les chanteurs des plus grands groupes yéyé du Québec dont Bruce Huard des Sultans, André Fortin des Bel Canto, Gilles Girard des Classels, Eddy Roy des Bel Airs et Simon Brouillard des Lutins. Tour à tour, ils revisitent leurs plus grands succès pour le plus grand bonheur de la foule.

Pour plus d'information contacter Denise Bombardier : 450.532.3100

École L'Odysée



Le sport interscolaire de l'Odysée en bref !

En badminton, la saison régulière s'est terminée en mars. Au final, nos joueurs cadets ont remporté la bannière de champions en vertu de leur points cummulés.

Aussi, grâce à leur position au classement, Olivier Madgin en benjamin (4ème), Thomas Madgin (1er), Félip Bélanger (3ème) et Nicolas Bélisle (5ème), tous trois cadets, pourront participer à la finale régionale qui se tiendra le 14 avril.



crédit photo : Studio Vicky



Le processus de sélection en est à sa phase finale pour la course du secondaire qui se tiendra les 11 et 12 mai prochain. Il reste encore 46 coureurs en liste, on en garde 40. Les coureurs ont débuté les entraînements à l'extérieur.

Stéphane Bernier,
Éducateur physique et responsable des sports

SPECTACLE DES VARIÉTÉS
ÉCOLE SECONDAIRE DE L'ODYSSÉE
Vendredi et Samedi, 26 et 27 avril - 19h30

SPECTACLE DES VARIÉTÉS DE L'ODYSSÉE 2019

CHANSON, MUSIQUE, CHEER

LES GROUPES QUÉBÉCOIS À L'HONNEUR

VENDREDI 26 AVRIL 19H30

SAMEDI 27 AVRIL 19H30

ADULTE 8,00 \$
ÉTUDIANT 4,00 \$

BILLETTS DISPONIBLES À L'ENTRÉE

DES FONDS SERONT REMIS AUX SPORTS ET AU GROUPE DES ENTRAIDANTS

École secondaire de l'Odysée: 900, rue Montcalm, Valcourt

Tarifs : Adultes : 8 \$ - Étudiants : 4 \$

Grand Prix Ski-Doo®

Le plus gros événement de courses hivernales au monde est terminé et toute l'équipe du Grand Prix Ski-Doo de Valcourt présenté par Intact Assurance vous remercie

La 37^{ième} édition du Grand Prix Ski-Doo de Valcourt est terminée et tout l'équipe s'affaire déjà à la préparation de la 38^{ième} édition qui se déroulera les 7-8-9 février 2020.

Un succès selon la directrice générale, Mme Véronique Lizotte. La foule était au rendez-vous encore une fois cette année malgré certains soubresauts de dame nature qui nous a réservé de forts vents le vendredi de l'événement.



Au total, c'est 33 000 spectateurs qui ont franchi les portes durant le weekend pour assister aux différents programmes de courses. La diffusion des courses sur le web a su intéresser quant à elle 29 500 auditeurs d'un peu partout dans le monde, pour un total de 10 000 heures de visionnement. Égalant les records d'achalandage de l'an dernier, des retombées économiques évaluées à 6,5 M de dollars dans la région, le Grand Prix de Valcourt est un important vecteur économique dans la région.

Plusieurs athlètes locaux étaient fort attendus sur l'ovale de glace dont ceux de la dernière cuvée en catégorie Champ, Steven Marquis, Danick Lambert et Sabrina Blanchet. Sans trop de surprise, l'américain Gunnar Sterne a récidivé en signant un weekend parfait répétant ainsi son exploit de l'an dernier en classe Pro Champ.

En snocross, c'est Tim Tremblay qui a remporté les grands honneurs en remportant son 14^e titre à Valcourt, égalant ainsi le record détenu par le légendaire pilote Blair Morgan. Le phénomène Francis Pelletier a également soulevé les foules avec de chaudes batailles sur la piste entre- autre avec son coéquipier Tremblay. Chez les dames, Megan Brodeur était tout simplement à son meilleur avec une impressionnante longueur d'avance sur ses adversaires. Une agilité et un talent lui réservant à coup sur la plus haute marche du podium.

La 38^e édition du Grand Prix Ski-Doo de Valcourt se déroulera les 7-8-9 février 2020.

CINÉ-CLUB VALCOURT Jeudi 25 avril - 19h00



À tous ceux qui ne me lisent pas,

réalisé par Yan Giroux, avec Martin Dubreuil, Céline Bonnier, Henri Picard.

Yves traîne sa valise chez qui veut bien l'accueillir pour se consacrer à sa poésie. Il arrive comme une tempête dans la vie de Dyane et de son fils Marc. Ce dernier est contaminé par l'esprit rebelle du poète tandis qu'Yves s'enlise dans un quotidien trop petit pour lui. Un film librement inspiré de la vie du poète Yves Boisvert.

Centre communautaire de Valcourt
820, rue Saint-Joseph

Tarifs : Adultes : 8 \$ - 16 ans et moins : 5 \$

Cartes fidélité disponibles à 30,00 \$/5 films.



MÉGA VENTE DE GARAGE INTÉRIEURE



Samedi 18 Mai de 9h à 16h

Centre communautaire de Valcourt
820 Rue Saint Joseph

Réservation d'une table à 10\$

Contactez la Maison des Jeunes

450-532-2281

Réservez tôt, espace limité

